



L'eau de javel, ce produit tant utilisé et si méconnu

Ce produit est un agent antiseptique couramment utilisé dans les collectivités. L'utilisation des eaux et extraits de javel est nombreuse en raison du caractère désinfectant et désodorisant de ces produits, notamment pour la désinfection des locaux, ainsi que pour le traitement des eaux. Ce produit est une solution aqueuse qui contient une petite quantité de chlorure de sodium et quatre pour mille de soude caustique, ce qui assure la stabilité de la solution.

↳ Risques encourus :

- Projection sur la peau,
- Projection dans les yeux,
- Ingestion accidentelle,
- Intoxication, en cas de mélange avec un produit acide (par exemple : détartrant WC).

Ces risques sont relativement limités avec de l'eau de javel diluée, par contre le danger est amplement plus important avec des berlingots d'eau de javel puisqu'il s'agit de produit concentré et corrosif

↳ Consignes de sécurité :

- Transvaser immédiatement après l'achat de berlingot, dans le contenant destiné à l'eau de javel, celui-ci doit être correctement étiqueté. En aucun cas transvaser ce produit dans un récipient non prévu à cet effet. De nombreux accidents d'ingestion de ce produit sont survenus après un transvasement dans un récipient alimentaire
- Jeter l'emballage vide dans une poubelle,
- Ne pas acheter de berlingot en trop grande quantités, afin d'éviter tout stockage prolongé,
- Les placer les en cas de stockage dans un récipient afin de pouvoir récupérer le produit, si une fuite se produisait,
- Mettre des gants pour utiliser ce produit, certains de ces composants sont irritants pour la peau,
- Tenir hors de portée des enfants et ranger la bouteille dès utilisation,
- Ne jamais mélanger, l'eau de javel avec un produit acide, tel qu'un détartrant : cela aurait pour conséquence de générer un dégagement de chlore, gaz irritant provoquant des gênes respiratoires, toux et crise d'asthme,
- Éviter d'affecter à des postes pouvant exposer à l'eau de Javel des personnes présentant une dermatose chronique, notamment des mains.

↳ Conduites à tenir en cas d'incident en cas de :

- Contact cutané avec des solutions ou extraits concentrés : laver abondamment à grande eau pendant 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Si des lésions cutanées apparaissent ou si la projection est étendue, consulter un médecin.
- Projections oculaires : intervenir très rapidement pour éviter tout dommage à la cornée, laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste si une douleur persiste après le lavage ou si la solution est concentrée. Dans tout les cas prendre conseil auprès d'un service d'urgence (**S.A.M.U 15** ou le **112 numéro d'urgence européen**)
- Ingestion accidentelle : s'il s'agit d'une solution diluée et en faible quantité, il est possible de faire boire de l'eau. Consulter un médecin pour d'éventuels soins supplémentaires.
- Dans tous les autres cas, ne pas faire vomir et ne pas faire boire. Alerter immédiatement les services d'urgence et contacter le **centre anti poison téléphone : 02 41 48 21 21**
- En cas d'inhalation de vapeurs formées par le mélange d'eau de Javel et d'un autre produit, évacuer le plus rapidement possible le sujet de la zone contaminée après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour les intervenants.
- Laisser le sujet au repos du fait du risque d'accident respiratoire aigu retardé. Prévenir immédiatement les secours